

COMMUNE DE RENAISON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date : 18 décembre 2023

Objet : Zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZACC) sur la commune de Renaison
N° 2023-12-18/06

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit du mois de décembre, le Conseil municipal de la commune de RENAISON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Laurent BELUZE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 22 Présents : 18 Votants : 21

Etaient présents : Mmes et MM. Laurent BELUZE, Muriel MARCELLIN, Sylvie GALLAND, Frédéric GOUTAUDIER, Aurélie SIVET, Jean-Pierre SAPT, Didier PICARD, Yves PERRIN, Philippe GLATZ, Monique REMONTET, Robert MATTONI, Cornelis DROST, Christophe REGNY, Carole SYLVESTRE, Laurence CHATEAU, Béatrice DESPIERRE, Marie-Françoise DESORMIERE, Céline JANDARD.

Absents : Salim DJELLAB

Absents excusés : Mmes Séverine BESSON, Magali RAMIREZ, et M. Dominique MUZELLE

Procurations : Mme Séverine BESSON à Mme Carole SYLVESTRE, Mme Magali RAMIREZ à Mme Béatrice DESPIERRE, M. Dominique MUZELLE à M. Laurent BELUZE

Date de convocation du Conseil municipal : 12 décembre 2023.

Secrétaire de séance : Mme Aurélie SIVET

Monsieur le Maire rappelle que la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (dite loi APER) veut faciliter le développement des énergies renouvelables pour rattraper le retard pris en France dans ce domaine. L'un des axes de cette loi est d'instaurer une planification territoriale de ses énergies renouvelables pour en faciliter l'appropriation par les collectivités.

Vu la délibération n°2023-11-27/04 du conseil municipal portant sur les modalités de concertation en vue des propositions des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZACC) ;

Considérant la concertation locale effectuée du 28 novembre au 11 décembre 2023 ;

Considérant qu'en séance, suite à la concertation réalisée, il est proposé d'inscrire trois zones supplémentaires par rapport aux propositions initiales ;

Considérant les cartes communales présentées ;

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité ;

- Approuve les cartes communales des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZACC) tel que jointes en annexes ;
- Autorise le Maire à signer tout document afférent à cette carte communale.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Renaison, le 19 décembre 2023

La Secrétaire de Séance,
Aurélie SIVET

Le Maire,
Laurent BELUZE

